



Projets de décrets sur l'Aide Médicale d'Etat : une victoire syndicale pour le droit à la santé

Le gouvernement démissionnaire avait prévu de soumettre au Conseil de la CNAM plusieurs projets de décrets visant à restreindre l'Aide Médicale d'Etat (AME). Au-delà de son absence de légitimité à engager de nouvelles orientations politiques, c'est surtout le contenu de ces textes qui soulevait l'indignation.

Ces projets prévoyaient de réduire le panier de soins et de retarder l'accès à certaines prestations pour les personnes en situation irrégulière. Concrètement, cela aurait conduit à des renoncements aux soins et à des prises en charge tardives, avec des conséquences graves tant pour les personnes concernées que pour la santé publique.

Depuis le début, les organisations signataires ont dénoncé ces manœuvres politiciennes dont l'unique objectif est, une fois encore, de stigmatiser les personnes étrangères et d'en faire des boucs-émissaires. Dépourvues de tout humanisme, ces mesures se seraient révélées inefficaces sur le plan budgétaire, dangereuses sur le plan sanitaire, et profondément indignes.

Après avoir exigé leur retrait, les organisations signataires se félicitent que ces textes aient finalement été retirés. Elles rappellent qu'elles restent fermement opposées à la remise en cause du droit à la santé pour tous.